

RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES

AUTORITE CONTRACTANTE : SOCIETE AUTONOME DE FINANCEMENT DE L'ENTRETIEN ROUTIER (SAFER)
REFERENCE DE LA PROCEDURE : DRP N° : **003/2019/SAFER du 08 Mai 2019**
DATE DE PUBLICATION : **08 Mai 2019**
OBJET DE LA PROCEDURE : Fourniture et installation de caméras pour le renforcement des systèmes de vidéosurveillance des postes de péage de Ponio, badou, Adéta, Sanguéra, Davié, Vodougbe et des kiosques de Défalé, Alédjo, Tabligbo I & II

NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : 05		
SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS : 03		
SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE	
Groupement STTC/ ADVANCE	Le modèle de caméras IP proposé par le candidat est à objectif unique et non à double objectif comme exigé dans le dossier de DRP	
E-HUB	Les caméras proposées par le soumissionnaire ne comportent pas 2 caissons distincts (intérieur extérieur) comme exigé par le dossier de DRP. En plus la capacité de financement fournie (ligne de crédit) est insuffisante par rapport à 0,50 fois le montant de l'offre	
STE MAUBIN SARL	Le modèle de caméras IP proposé par le candidat est à objectif unique et non à double objectif comme exigé dans le dossier. Les fiches techniques des câbles ne sont pas fournies, en plus l'onduleur online proposé n'est pas conforme aux spécifications techniques	
SOUMISSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES : 04		
SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS EN TTC APRES CORRECTION, AJUSTEMENT ET RABAIS
AFRIK CONSULT	33 456 658	29 954 182¹
AFRITEC SARL	39 987 311	37 382 417 ²
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE	AFRIK CONSULT , Rue Avédji, Non loin d'Avédji Frigo Lomé-TOGO, Tél : 22 50 50 64, Cel. : 90 87 70 97/ 98 64 02 38.	
MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE	Vingt-Neuf Millions Neuf Cent Cinquante-Quatre Mille Cent Quatre-Vingt-Deux (29 954 182) F CFA TTC	

Lomé, le 18 Juillet 2019

La PRMP de la SAFER

Issifou DJOUILILA

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS ET DES TRAVAIL PUBLICS
REPUBLIQUE TOGOLAISE

1. Dans le cadre des procédures de passation des marchés de fourniture de matériels initiales en vue de pouvoir rester dans le montant prévisionnel des prestations, il a été procédé à un ajustement de quantités initiales en vue de pouvoir rester dans le montant prévisionnel des prestations. A cet effet la quantité du poste N°1 (Caméras IP double objectifs) a été diminuée de 3 unités, pour passer de 24u à 21u, soit une variation de -12,50%, conformément à la clause 39.1 des conditions générales de vente.

2. Il a été procédé à un ajustement de quantités initiales en vue de pouvoir rester dans le montant prévisionnel des prestations. A cet effet la quantité du poste N°1 (Caméras IP double objectifs) a été diminuée de 3 unités, pour passer de 24u à 21u, soit une variation de -12,50%, conformément à la clause 39.1 des conditions générales de vente.

SOCIETE AUTONOME DE FINANCEMENT DE L'ENTRETIEN ROUTIER